

« A »



NEW BRUNSWICK
ENERGY & UTILITIES BOARD

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS
NOUVEAU-BRUNSWICK

AVIS
ÉNERGIE NB
MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE SUR LA RÉPARTITION DES COÛTS
PAR CATÉGORIE

Dans une décision orale rendue le 20 avril 2023, la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (la Commission) a ordonné la tenue d'une conférence procédurale relativement à un examen de la méthodologie de l'étude de répartition des coûts par catégorie (ECSC) de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB), y compris, mais sans s'y limiter, toute considération relative à la répartition saisonnière des coûts.

La Commission tiendra une conférence procédurale à ses bureaux au 15, Market Square, bureau 1400, Saint John, Nouveau-Brunswick, le mercredi 28 juin 2023 à partir de 9 h 30.

Les parties qui comptent intervenir doivent s'inscrire en visitant le site Web de la Commission à www.cespnb.ca sous la rubrique *Règles de procédure* et remplir le formulaire « Demande de statut d'intervenant ». Le formulaire doit être rempli et déposé auprès de la Commission au plus tard le vendredi 23 juin 2023 à 16 h, à l'adresse general@cespnb.ca Les parties doivent indiquer la langue officielle dans laquelle elles souhaitent être entendues.

Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick
C. P. 5001

Bureau 1400, 15, Market Square
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4Y9
Téléphone : 506-658-2504
Télécopieur : 506-643-7300
Courriel : general@cespnb.ca
Site Web : www.cespnb.ca